



Compte rendu de L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Février 2022

Maison Départementale des Comités sportifs
62 bis boulevard Charles de Gaulle
91540 Mennecy

N/réf : FD/YM 18022022
Ouverture de séance à 19h15

Membres du Comité directeur présents :

M. Francis DALLÉRAC	Président comité départemental de l'Essonne
M. Yves MERCIER	Secrétaire Général
Me Evelyne LAGAUCHE	Trésorière Générale
M. Laurent LARIVIERE	Membre
M. Joël LÉCINA	Membre
M. Candice MAURY	Membre
M. Nicolas MUGGIANI	Membre
M. Sébastien TAILLARD	Membre
M. Jacques VIEILLARD	Secrétaire Adjoint

Membres du Comité directeur absents excusés :

Me Nadège CHEROT	Membre
Me. Christine DEGROUVE	Vice-présidente
M. Antonio DI FRANCESCO	Trésorier adjoint
Me Sylvie DONA	Membre
M. Philippe MONTOYA	Membre

Invités :

Me Evelyne BENDELAC	Responsable du CORG
M. Henri LAGAUCHE	Disciplines Associées
M. Jean Sylvain RENAUD	Conseiller technique du département
Me Marie Françoise BARDREAU	Contrôleur aux comptes
Me Françoise RENAY	Contrôleur aux comptes

Invités absents excusés

M. Francis DIDIER	Président de la FFKDA
M. Philippe BOULAY	Président de la région Ile de France
M. Jean Pierre RICARDEAU	Responsable école des cadres
Me Sophie RIGAULT	Conseil départemental
M. Anthony PIEL	Conseil départemental
M. Dominique LEBAILLY	DDCS
M. Guillaume SOUMENAT	Responsable arbitrage

Clubs présents :

18 clubs actifs au niveau des licences F.F.K.D.A. 2021/2022 **Représentant 38 voix.**

Ordre du jour :

- Allocution d'ouverture du Président
- Adoption du procès verbal de l'assemblée du 13 février 2021
- Rapport moral du Président et vote
- Rapport d'activités du secrétaire général sur la gestion du comité directeur
- Présentation du compte de résultat et bilan financier 2021 et adoption
- Présentation et adoption budget prévisionnel 2022 et adoption
- Rapport du Conseiller Technique du département
- Cotisation fédérale
- Rapport commission CORG91
- Rapport commission formation
- Rapport commission arbitrage
- Questions et informations diverses

Résolution 1 : accueil

Le président Francis DALLÉRAC prend la parole, salue l'assistance, remercie les invités de leur présence et excuse les personnes invitées qui n'ont pu se libérer.

Résolution N°2 : adoption du procès verbal n-1

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 février 2021.
Les présidents de club avaient reçu le procès verbal de cette assemblée. Le secrétaire rappelle les grands thèmes du procès verbal de cette assemblée générale. Aucune remarque particulière.

Vote contre : 0
Abstention : 0
Pour : 38 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 février 2021.

Résolution N°3 : rapport moral du président:

Lecture par Francis DALLÉRAC de son rapport moral de président pour la saison 2020/2021 :

Encore une année difficile à cause de la situation sanitaire. La prise de licences c'est arrêté depuis mars 2020 et n'a repris que timidement en septembre 2020 ce qui nous fait perdre sur la saison 2020/2021 plus de 2200 licenciés qui représente une perte financière de 10000€. La vie associative et des clubs est touchée elle aussi nous rencontrons les mêmes difficultés.

La reprise en septembre 2021 a bien eu lieu, mais encore timidement.

Les clubs qui ont maintenu une activité en 2020 ont retrouvé plus rapidement leurs adhérents, je tiens à les remercier pour leurs actions.

La fédération continue à nous soutenir financièrement avec la subvention par rapport au nombre de licenciées soit 31836€.

Le conseil départemental de l'Essonne nous soutient plus qu'en 2020 par des aides financières à la hauteur de 41250 €.

L'Agence du sport a été mise en place. Ancien CNDS est devenue ANS être distribué par la fédération à la hauteur de 13500€.

Nous avons aussi bénéficié de soutien d'aides de l'État pour le travail partiel sur les charges de nos salaires.

Contrairement à l'année 2020 où la fédération nous a reversé la cotisation fédérale sans la demander aux clubs, la fédération vous a également exonéré de cette cotisation pour 2021, mais sans la reverser aux départements. Cela est logique vu le peu d'actions que nous avons pu maintenir.

Nous avons été obligés de faire un budget prévisionnel rectificatif pour 2021 qui est passé de 170000 € à 120 000€ soit une perte de recettes et donc de dépenses de 50000€.

Nous savons que la saison 2022 sera plus difficile car la baisse des subventions nous a déjà été annoncé !

Une saison très courte mais qui nous a apporté beaucoup de satisfaction. Faute de compétitions nationales, nous avons maintenu nos déplacements dans des compétitions à l'étranger quand elles étaient maintenues, nous avons maintenu les regroupements des collectifs jeunes kata et kumité et organisé plusieurs stages. Le Rapport du Conseiller Technique Départemental, Jean Sylvain Renaud, vous détaillera tout cela.

Nous sommes toujours dans la recherche d'améliorations dans tous les domaines, d'organisation, d'écoute, nous consolidons nos acquis et restons vigilant. Le nombre d'arbitres départementaux et nationaux ont été maintenu en Essonne, certains anciens ont arrêté mais de nombreux jeunes nous ont rejoint.

L'école de formation AFA et DAF et suivi des DIF a fonctionné difficilement en 2021. Néanmoins nous avons réussi à valider toutes ces formations, la formation DIF est à nouveau faite dans le département.

Je tiens particulièrement à remercier tous les bénévoles, les instances fédérales, le Conseil Départemental, la DDCS, les municipalités qui mettent à disposition gracieusement les gymnases, sans oublier les présidents de club, les professeurs, les arbitres et mes collègues du bureau et les membres du comité directeur.

Je terminerais mon rapport moral par la plus belle satisfaction du KARATE français la magnifique médaille d'OR OLYMPIQUE de STEVEN DACOSTA sans oublier cette victoire impressionnante au championnat du monde à Dubail.

Merci de votre attention

Suite à la lecture de ce rapport, nous passons au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 38 voix

L'assemblée générale adopte à **l'unanimité** le rapport moral du président pour la saison 2020/2021.

Résolution N°4 : rapport du secrétaire général

Lecture du rapport d'activités du secrétaire général sur la gestion du comité directeur.

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,

Conformément à nos statuts, j'ai l'honneur de vous exposer le rapport d'activités de notre comité pour la saison écoulée.

Quelle année, que d'attente pour savoir si nous pouvions nous entraîner et organiser des compétitions et des stages. Nous avons suivi au plus près les recommandations de la fédération et les consignes sanitaires fournies par le gouvernement.

Nous vous avons informés dès qu'une consigne gouvernementale ou décision fédérale paraissait afin que vous puissiez suivre l'évolution de la situation sportive pour notre discipline.

Année presque blanche pour les compétitions dans le département hormis quelques essais en vidéo et quelques compétitions en fin d'année.

Le bureau exécutif n'a pas eu l'occasion de se réunir. Des communications téléphoniques entre membres ont été effectuées pour traiter les petits problèmes.

Le conseil d'administration s'est réuni quant à lui à deux reprises.

L'activité durant cette saison a été moindre que les années précédentes, les débats animés parfois contradictoires restent dans un bon esprit et le but est de trouver un consensus.

Les compétitions de Grades ont pu se dérouler: Saluons au passage les hauts gradés de notre département

Nouveau logiciel compétitions pour les puristes : artymedia n'existe plus et est remplacé par easyGDC. Comme son nom l'indique facile d'utilisation

Le nombre de licenciés a progressé par rapport à l'année précédente, les finances sont suivies de près et la commission financière s'y emploie.

Le travail effectué par le CDK91 est connu et reconnu par le conseil départemental qui apprécie le montage des différents dossiers et nous cite en exemple.

Suivi des commissions :

Les commissions ont essayé de fonctionner malgré les contraintes mais dans l'ensemble elles évoluent bien.

La commission logistique s'est dotée d'une nouvelle sonorisation qui est utilisée pendant les compétitions

La commission sports santé et handicap fonctionne bien avec l'aide d'intervenants extérieurs.

La commission arbitrage reprend son activité et de nouvelles demandes d'intégration du pool d'arbitres nous arrivent. C'est bon signe pour le dynamisme et le renouvellement des arbitres. Des stages d'arbitrage pour les jeunes sont dispensés Félicitations à E.David qui a fini majeur de sa promotion au niveau national.

Les formations DIF DAF et AFA ont repris dans le département.

Quelques stages ont été faits surtout par les disciplines associées.

Suivi financier et du budget à chaque réunion du comité directeur. Réunion de la commission financière qui contrôle les grosses dépenses et ajuste les postes de dépense des employés et auto entrepreneurs.

Vous pouvez toujours nous joindre soit par mail, soit par téléphone et vous pouvez suivre la vie de notre discipline sur le site internet ou en regardant notre page facebook.

Les membres du comité directeur sont présents et disponibles ; ils sont à votre écoute et vous apporteront l'aide souhaitée.

Le comité tient à vous remercier de votre confiance

Je vous remercie de votre attention

Résolution N°5 : Bilan financier

La trésorière, Mme Evelyne LAGAUCHE fait lecture des résultats financiers (compte de résultats, bilan 2020) arrêté au 31 décembre 2021.

Elle donne ensuite les explications nécessaires sur les différents postes. Se référer au diaporama à la fin de ce document.

Pas de question sur ces résultats, l'assemblée passe au vote pour le compte de résultats :

Vote : contre : 0

Abstention : 0

Pour : 38 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve à **l'unanimité** le compte de résultats arrêté au 31 décembre 2021.

L'assemblée passe au vote pour le bilan financier :

Vote : contre : 0
Abstention : 0
Pour : 38 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le bilan financier arrêté au 31 décembre 2021

Me Renay contrôleur aux comptes prend la parole pour informer les présents qu'elle s'est rendue dans au bureau de l'expert comptable accompagnée de Me Bardreau pour examiner les comptes et qu'aucune déviation n'a été détectée. Elles ont pris connaissance des dépenses et des recettes elles ont demandé des numéros de factures qui leur ont été présentées, après vérification toutes étaient parfaitement correctes donc aucune anomalie constatée, tout est en règle.

Résolution N°6 : Budget prévisionnel

Mme Evelyne LAGAUCHE fait lecture du budget prévisionnel pour la saison 2022. Elle reprend tous les postes ressources et emplois, donne les détails suffisants pour la compréhension. Elle insiste sur le fait de valoriser le bénévolat (présence de personnes aux diverses manifestations, prêt de salles, etc.) point qui apparait sur le budget prévisionnel et non négligeable. Se référer au diaporama à la fin de ce document.

Pas de question sur le budget prévisionnel, l'assemblée passe au vote :

Vote : Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 38 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve le budget prévisionnel pour la saison 2022.

Résolution N°7 : Rapport du DTD : Jean Sylvain Renaud

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants des clubs,

Les années 2020 et 2021 resteront gravées dans notre mémoire sportive pour longtemps.

Les conséquences immédiates en termes de chiffre pour notre Comité, générées par la pandémie depuis Mars 2020 s'est traduit pour la saison 2020/2021 par une perte de 2 200 licenciés

Dans les années précédentes 30 à 35 clubs participaient aux diverses compétitions départementales, depuis septembre 2021, 16 clubs seulement étaient présents

Ça c'était hier, maintenant voyons les choses avec optimisme

Même si l'avenir reste toujours lié à une éventuelle nouvelle vague COVID, l'année 2022 est avec la vaccination, porteuse d'espoir, celui d'un retour à une vie normale à laquelle nous aspirons tous.

Au fil de ces derniers mois, Beaucoup de clubs se sont attachés à gérer la crise sanitaire et à adapter la pratique de notre sport aux multiples directives gouvernementales.

Je tiens à remercier les dirigeants, les bénévoles et les professeurs qui ont su répondre aux situations inédites, changer et adapter leurs pratiques dans ce sens à savoir Karaté traditionnel, Karaté sportif, Karaté pour tous, Karaté Santé, etc

J'entends par Karaté l'ensemble des disciplines pratiquées : Karaté, disciplines associées et autres

Même si toutes nos compétitions ont dû être annulées jusqu'en juin 2021, la vie de notre Comité a su s'adapter en maintenant ses actions sur nos 2 projets concernant d'une part le Handi-karaté et d'autre part l'Objectif 2020-2024-Performance sportive compétition avec des participations à différents tournois

- • Fin Juin 2021 à Salzburg en Autriche
- • En Septembre 2021 : à l'Open Master de Bâle en Suisse
- • En Octobre 2021 à l'Open International de Liège en Belgique

Ou bien

- • Fin Août 2021, un stage Kata/Combat pour une vingtaine de jeunes de 12 à 16 ans à Belle-Île en mer

Bien sûr, dès 2022, les actions vont se poursuivent avec en prévision :

- • Multiplication des journées d'animation en partenariat avec le Comité Sport Adapté de l'Essonne au sein des clubs demandeurs
- • Participation à la Journée multisports adapté en juin 2022
- • 3 jours de stage Kata du 28/2 au 02/03/2022 à Montargis pour 15 jeunes de 10 à 16 ans
- • Et bien sûr, participation aux Youth League de Porec en juin et de Venise en décembre
- • Et d'autres encore

La **Commission des Grades** dirigées par **Evelyne BENDELAC**, voit le passage du 1^{er} Dan affecté aux clubs et nous ferons un premier constat en Juin 2022

La **Commission d'arbitrage** dirigée par **Guillaume SOUMENAT** continue de se structurer avec le constat suivant : du fait de la pandémie et malgré des séances de formation en visio, cela n'a pas permis de conserver la totalité de notre corps arbitral. C'est la raison pour laquelle, nous sommes obligés de faire appel à des arbitres hors Essonne.

Nous avons subi un coup d'arrêt, mais je reste persuadé que d'ici 1 ou 2 ans le travail effectué par Guillaume Soumenat et son équipe nous permettra de retrouver un corps arbitral envié par les autres départements

Suite au dernier stage de découverte de l'arbitrage qui a eu lieu le 09/01/2022, j'ai demandé l'organisation d'ici fin juin d'un second stage de découverte ouvert également aux parents.

L'École Départementale de Formation dirigée par **Jean-Pierre RICHARDEAU** voit l'organisation du DIF réaffectée à chaque département

Pour terminer ; il est important de préciser que l'Essonne est une véritable terre de sport. Le Département soutient tous ces acteurs à travers sa politique

Je tiens ainsi à citer le **Conseil Départemental de l'Essonne** qui maintient sa confiance envers notre Comité malgré une baisse de l'aide au fonctionnement passant de 30 000 à 21936€ (soit 4 €/Licenciés) et ce malgré les promesses que la subvention de 30 000€ devait être maintenue en 2022.

Concernant la subvention d'aide aux projets spécifiques :

- *Projet N°1-Handi-Karaté.*
- *Projet N°2-Objectif 2020/2024 : Performance sportive compétition*

Celle-ci est en instance de délibération. Nous avons obtenu une subvention de 11 500€ en 2021. Nous avons l'espoir que celle-ci sera augmentée pour compenser l'aide au fonctionnement

Le **Conseil Départemental de l'Essonne** soutient les clubs sportifs
- Via une aide forfaitaire à 7€ par licencié

- *Les aides au projet spécifique*

Le **Conseil Départemental de l'Essonne** favorise la pratique du sport de haut niveau sur son territoire. Il développe pour cela un ensemble de dispositifs de soutien envers les clubs dédiés au sport de haut niveau ou encore les clubs "Ambition sportive".

Citons également les 3 Clubs classés Haut Niveau

- SKB Epinay sous Sénart et l'AS Evry : Club Haut Niveau 1
- Saint Michel Sport : Clubs Haut Niveau 2

Je vous remercie pour votre attention

Résolution N°8 : Cotisation fédérale

Francis DALLÉRAC retrace la genèse de cette cotisation. Il informe les présidents que la cotisation pour la saison 2022/2023 sera de 250 euros. Cette cotisation sera demandée dès la prise de la première licence par le club concerné.

Etant donné que le montant de la cotisation dans notre département était fonction du nombre de licenciés, il apparaît désormais que le montant sera porté à 250 euros. En conséquence les clubs en difficulté financière pourront rencontrer F. Dallérac pour statuer sur une éventuelle réduction.

Résolution N°9 : Commission CORG91 : Evelyne Bendelac

Voir présentation à la fin de ce document

Résolution N°10 : Commission Formation : Jean Pierre Richardeau

Voir présentation à la fin de ce document

Résolution N°11 : Commission arbitrage : Guillaume Soumenat

Voir présentation à la fin de ce document

Résolution N°12 : Questions reçues au siège du comité

Le comité départemental n'a reçu aucune question avant l'assemblée générale.

Résolution N°13 : Informations diverses

Le comité départemental souhaite organiser un repas en fin de saison. Voir les modalités pour la mise en place de cet évènement.

Présentation du diaporama



18-02-2022_AGO.ppt

Fin de séance à 21 heures 00

Yves MERCIER
Secrétaire Général

Francis DALLERAC
Président du CDK91